



Fédération Française de billard-fondée en 1903 –CEB-EPBF-UMB-

Finale de France 3 Bandes Nationale 2

Convocation des joueurs

Messieurs,

Tout d'abord félicitations à tous pour votre qualification pour ce Championnat de France. Le Billard Club de Dijon a à cœur de mettre les petits plats dans les grands pour vous accueillir durant ce WE de compétition.

Vous êtes donc tous convoqué le vendredi 19 Mai 2023 à 12h30 pour la cérémonie d'ouverture en présence des instances municipales, départementales et régionales. Suivra un apéritif offert par le club avec ses amuses bouches.

Un repas sera également organisé au club le samedi midi. Merci de bien vouloir nous retourner le formulaire joint pour ces deux moments pour la 16 mai au plus tard.

Vous trouverez en pièce jointe la liste des hôtels, les tours de jeu, la composition des poules, affiches.

Tous les matchs seront retransmis sur Kozoom, et une démonstration du logiciel PoolShot sera fait tous les midi par Michel Le Neillon en personne.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter le Directeur de Jeu : Fabien Camberlin au 06 06 72 16 21.

Billard Club Dijonnais 5 rue Ernest CHAPUT 21000 DIJON

Tél : 09 51 11 12 05

Adresse mail : bcddijon@free.fr

Site : www.billardclubdijonnais.com

ASSOCIATION LOI 1901 déclarée le 18/06/2016, publiée au J.O. du 02/07/2016

Enregistrement préfecture n° : W212008584

SIRET : 824 487 862 00016

Affiliation FFB n° 22088

Communication de la FFB :

Vous êtes participant à une épreuve sportive fédérale. En cette qualité, vous représentez votre club, votre commune, votre département, votre région et également l'image de notre passion commune : le sport billard auprès des instances sportives et du public, notamment des jeunes. L'indiscutable légitimité sportive du billard doit être réaffirmée et démontrée dans le déroulement des championnats. Votre devoir, en tant que joueurs, est d'agir en personne responsable, notamment face aux problèmes liés à la consommation de boissons alcoolisées. Votre comportement doit être irréprochable pendant toute la durée de la compétition. Il faut rappeler, dans ce domaine, les attributions du directeur de jeu de « faire respecter l'interdiction de boire des boissons alcoolisées dans la salle (article 6.1.06 du code sportif du billard carambole) qui pourra interdire l'accès à l'aire de jeu d'un compétiteur manifestement alcoolisé ou expulser immédiatement de la salle toute personne en état d'ébriété.

